

# Julia Alpinula

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193825>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### LES ABONNEMENTS

datent du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet ou du 1<sup>er</sup> octobre.

### Julia Alpinula.

On sait que deux grandes représentations du drame historique de M. Adolphe Ribaux seront données à Avenches, le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre. L'emplacement choisi est le vieil amphithéâtre où se pressaient, il y a 18 siècles, les foules avides de sanglants spectacles.

Un des épisodes les plus touchants de l'histoire de l'Helvétie romaine a fourni le sujet de cette grande pièce : c'est la mort de *Julia Alpinula*, la jeune prêtresse d'Aventia, victime de son amour filial.

Les décors, les costumes, les armements, tout a été peint d'après les documents historiques du I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne.

L'un des décors, représentant la place du Capitole à Aventicum, mesure plus de 20 mètres de long.

Les figurants sont au nombre de 150.

Quelques détails historiques sur le sujet de la pièce ne peuvent manquer d'intéresser ceux de nos lecteurs qui ne les ont plus dans la mémoire. Les voici :

Remontons à l'an 58 avant J.-C. L'Helvétie avait perdu son indépendance et venait d'être incorporée aux provinces des Gaules soumises à l'empire romain. On y vit bientôt se fonder plusieurs villes florissantes, telles que : Avenches, Nyon, Orbe, Vindonissa, Augusta, Coire, etc. Aventicum occupait le premier rang parmi les cités romaines de l'Helvétie et ne tarda pas à devenir célèbre par sa vaste enceinte, ses palais, ses temples, ses bains magnifiques, ses théâtres dont nous admirons aujourd'hui les ruines.

Les dieux de Rome, Isis, Mercure, Jupiter, Diane, eurent bientôt des temples et de nombreux autels. Une nouvelle divinité, *Aventia*, adorée surtout à Avenches, paraît n'avoir été connue qu'en Helvétie.

Cependant les gouverneurs romains pouvaient craindre qu'un peuple dont la valeur leur était connue, ne cherchât à recouvrer son indépendance. Il fallait donc lui imposer, par un grand déploiement de forces, et réprimer sévèrement toute agitation qui aurait pu conduire à la révolte. Les commandants des garnisons avaient toujours sous leur main des troupes considérables, qui, au moindre signe de leurs chefs, traitaient les habitants avec la plus grande cruauté. Il y eut pourtant quelques empereurs qui comprirent que la douceur et la bonté ont plus d'empire sur les cœurs que la tyrannie. Vespasien, Titus,

Adrien, empereurs de Rome, surent se concilier l'affection par leurs bienfaits. Mais, au fond, tout dépendait des chefs militaires, comme cela a lieu dans tout pays conquis, occupé par des troupes. L'empire romain, continuellement déchiré par des guerres civiles, devenait souvent la proie du plus habile intriguant. Les provinces éloignées du centre étaient toujours victimes du despotisme militaire, ou des révolutions qui ensanglantèrent les marches du trône. Je vais vous en citer un exemple.

C'était vers l'an 70 après Jésus-Christ. Les Helvétiens avaient relevé leurs villes et goûtaient quelque repos, lorsque l'empereur Galba fut tué à Rome par ses propres soldats. Un officier, nommé Vitellius, aspirant à l'empire, entraîna dans son parti plusieurs légions, entre autres celle qui occupait Vindonissa, placée sous les ordres de Cécina. Les Helvétiens, peu au courant de ce qui se passait à Rome, ignoraient la mort de Galba. Ils ne veulent pas reconnaître l'autorité de Vitellius ; fatigués de ces continuelles révolutions et soupirant après leur antique liberté, ils recourent aux armes. Mais Cécina, vendu au parti du nouvel empereur, accourt à Aventicum, en mettant tout à feu et à sang sur son passage. Tout tremble devant lui. Arrivé dans cette ville, il s'informe qui a soulevé le peuple. Quelques misérables prononcent le nom d'un respectable magistrat, Julius Alpinus, homme considéré et ami de la paix, qui est aussitôt arrêté et jeté en prison.

Julius avait une fille qui était prêtresse d'Aventia. Dès qu'elle apprend la conduite du gouverneur envers son père, elle accourt auprès de Cécina, et, tout en pleurs, elle se jette à ses pieds et le supplie de lui rendre l'auteur de ses jours. Le peuple se joint à sa prière et proclame l'innocence du prisonnier. Le gouverneur, altéré de sang, reste sourd à toutes ces requêtes : Julius est conduit sur la place des criminels et mis à mort. Sa fille ne lui survécut pas : elle mourut de douleur peu après. Une épitaphe fut gravée sur sa tombe. On y lisait : « Ici repose la fille infortunée » d'un trop malheureux père : Julia Alpinula, » prêtresse de la déesse Aventia. Mes larmes n'ont pu sauver la vie de l'auteur de » mes jours ; les destins lui avaient réservé » une mort si funeste. Je l'ai suivi dans la » tombe à 23 ans. »

Le supplice de Julius ne suffisait pas à la vengeance de Cécina ; il allait se livrer à de nouvelles atrocités, lorsqu'un brave Helvétien, dont l'histoire nous a conservé le nom, Clodius Cossius, adressa au gouverneur et à ses troupes des paroles qui amollirent leurs cœurs. Cécina exigea que l'on envoyât des

députés à Rome pour demander grâce. Les députés partent, contraints de refouler leur douleur jusqu'au fond de leurs âmes. Ils arrivent à Rome, où on les accueille avec mépris, et où on leur pardonne comme à de misérables esclaves.

(Hist. suisse par Descombar).

### Les vendanges dans l'Hérault.

Tout l'Hérault vendange. C'est l'occupation unique et l'unique pensée de tout le monde. Les villes et les bourgs ont une odeur de vin. Dans chaque cour ouverte on trouve des monceaux de futaillies. Tous les attelages sont sur les routes. Les bateaux, chargés de barriques, se croisent sur le canal du Midi. Malheureusement, les cours ne sont plus ce qu'ils étaient.

Jusqu'en 1875, la prospérité fut extrême, dans le Midi, et spécialement dans l'Hérault. Le vin se vendait jusqu'à trente et trente-cinq francs l'hectolitre. Le phylloxéra n'avait pas achevé son œuvre. Le moindre paysan faisait fortune. C'était le temps où il achetait des lustres pour sa chambre, un piano pour sa fille, un tapis de haute laine pour sa cuisine ; le temps où il mettait son fils au collège, avec la recommandation expresse de lui donner des répétitions de latin, de grec, de mathématiques et généralement de toutes les sciences enseignées, afin de bien établir que le père pouvait s'offrir ce luxe en la personne de son enfant.

Hélas ! il a fallu en rabattre. Les années dures sont venues. On a dû arracher les vignes, en planter d'autres, attendre trois ans la récolte, et voir les cours baisser, après tant de dépenses. Toute vigne, même d'Amérique, est une maladie aujourd'hui, qui fait de grosses notes chez le droguiste. Tous les deux ans, pour combattre l'affreux puceron, il est bon d'user d'engrais chimiques ; tous les printemps, pour lutter contre l'oïdium, le sulfate s'impose. Et les prix de ce vin, si chèrement conquis, s'avilissent. Ils ne suffisent pas toujours à rembourser au propriétaire les frais de la culture. Ainsi, les vins de plaine se vendent, cette année, dix et onze francs l'hectolitre ; ceux de montagne, de quinze à dix-huit francs. Les marchands ga-